

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 29 (1982)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Le service vétérinaire coordonné  
**Autor:** H.A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-367100>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Veterinärdiensten tätigen Personals.

Die bestehende, gut ausgebauten zivile Organisation des Veterinärdienstes soll in allen strategischen Fällen auf allen Ebenen aktionsfähig bleiben, wobei insbesondere die Kantone auch in ausserordentlichen Lagen ihre Verantwortlichkeiten für die Durchführung der veterinärdienstlichen Massnahmen behalten. Der Veterinärdienst erfüllt primär Aufgaben der Armee, sekundär leistet er Hilfe zugunsten der zivilen Organisation. Die Vorbereitung von Personal, Organisation, Einrichtungen und Material des zivilen und des militärischen Veterinärdienstes ist auf die gemeinsamen Bedürfnisse von Zivilbevölkerung und Armee auszurichten.

Der Chef des KVD, Brigadier Dr. med. vet. Alfred Krähenmann und Oberpferdearzt (für 6000 Pferde in der Armee sowie Hunde und Tauben) orientierte auch über die Grundsätze von Koordination und Führung, wobei vor allem auf weitsichtige Vorbereitungen, eine einfache Führungs-hierarchie und fähige Führungsper-sönlichkeiten mit Durchsetzungsvor-mögen und ausgezeichneten Kenntnis-sen des Fachgebietes und der Mittel Wert gelegt wird. Für die Bewältigung ausserordentlicher Lagen ist eine de-zentralisierte Koordination und Füh-ruung entsprechend den Strukturen un-seres Landes angezeigt. Die veteri-närdienstliche Raumeinheit auf zivilem Gebiet ist daher in der Regel immer der Kanton. Für das Führungssystem des KVD gelten die von der Zentral-

stelle für Gesamtverteidigung erarbeiteten Leitbilder. Besondere Bedeu-tung erhält gerade für diesen Dienst auch die Orientierung der Öffent-lichkeit. Die Ausbildung, die mit der Durchführung von zwei Kursen be-reits begonnen hat, erfolgt durch die Zentralstelle für Gesamtverteidigung und das Bundesamt für Veterinärdienst. Auf der oberen Stufe werden zentrale Einführungskurse für Ge-samtverteidigung, Weiterbildungskur-se für Gesamtverteidigung und Fach-kurse des Veterinärdienstes durchge-führt. Die Aus- und Weiterbildung der unteren Stufe ist Sache des Kan-tons.

### Praktische Kursarbeit

Im Zusammenhang mit der Orientie-rung über den KVD bot sich in Le Chanet auch die Gelegenheit zum Be-such der Klassenarbeit des dreitägigen Fachkurses «Veterinärdienst», an dem aus der ganzen Schweiz 40 Amtstier-ärzte und Veterinärdienstchefs der Armee teilnahmen. Als Ergänzung der theoretischen Ausbildung wurden auch drei Übungen durchgespielt, um die Kursteilnehmer mit dem umfas-senden Bereich ihrer verantwor-tungsvollen Aufgabe realistisch zu konfron-tieren. Die Übungen bezogen sich auf verschiedene Landesteile und behan-delten die Situation des Koordinierten Veterinärdienstes bei einer Teilmobilmachung, bei einer allgemeinen Kriegsmobilmachung und im Rahmen von kritischen Lagen bei besonderen Kriegsereignissen. Beeindruckend war vor allem die Fülle von Anfragen,

Situatien und die rasche Behand-lung von Ereignissen, die überlegte Entscheide in Notlagen erforderten. So führte beispielsweise der Einfluss von radioaktivem Niederschlag auf die Nutztiere zu Diskussionen, wobei es um die tödliche, gefährliche oder noch zu tolerierende Strahlendosis ging. In der Triage werden drei Gruppen aus-geschieden: Tiere, die sofort zu töten und einzugraben sind, andere, welche geschlachtet werden müssen (zur Er-haltung der menschlichen Nahrung), und eine dritte Gruppe von Tieren, deren Strahlenkrankheit zu behandeln ist. Wichtig ist in diesem Zusam-menhang auch das Wissen darüber, welche Organe von Nutztieren durch radioak-tiven Niederschlag oder chemische Kampfstoffe zuerst oder am meisten betroffen werden. Es kam in den Klas-senarbeiten zum Ausdruck, dass die Tierärzte auch in der Lage sein müs-sen, den Landwirten Ratschläge oder Weisungen zum Schutze der Nutztiere, des lagernden und wachsenden Futters wie auch der übrigen Nah-rungsgüter auf Feld und Hof zu geben. Zusammenfassend sind mit dem neu-en Koordinierten Veterinärdienst zwei Punkte von entscheidender Be-deutung: Wichtigster Schwerpunkt für die erfolgreiche Arbeit dieses Dien-stes ist, wie so oft, die Basis der Gemeinde; zudem wird dieser Dienst ein wichtiger Partner in den Bemü-hungen der Erhaltung des Nährstan-des in Notzeiten und zur Förderung und Durchsetzung der Bestrebungen auf dem teilweise noch vernachlässig-ten Gebiet von Zivilschutz und Land-wirtschaft.

## Le service vétérinaire coordonné

Cours technique de l'Office central de la défense

**H. A. Un centre de cours de l'Office central de la défense s'élève au Chanet, près de Neuchâtel. C'est là que, le 1<sup>er</sup> juillet, le Dr Alfred Wyser, direc-teur dudit office, et le Dr Jean Dübi, directeur suppléant, ont informé la presse de l'importance de la défense générale pour notre pays. On trouve au centre de cette défense générale, dans le cadre de mesures typiquement helvétiques, la bonne organisation de la coordination entre l'armée et les autorités civiles, notamment par l'intermédiaire des services coordonnés. Des précisions intéressantes ont été données également sur l'instruction dans la défense générale, laquelle comprend des fonctionnaires fédé-**

**raux, des militaires, des membres des autorités et des administrations des cantons, des districts et des communes, de même que des cadres de la protection civile et de la défense éco-nomique. Il faut y ajouter encore des membres des commissions fédérales ainsi que des représentants du public, des media, de l'économie et de la science, des associations, de l'instruc-tion publique et même des églises. Au Chanet, le but était de présenter, dans le cadre d'un cours technique, un nouveau service coordonné: le service vétérinaire coordonné (SVC).**

L'ordonnance du 3 mai 1978 sur la coordination du service vétérinaire dans le domaine de la défense générale décrète la coopération obliga-

toire, dans tous les cas stratégiques, de l'ensemble des services civils ou mili-taires qui sont chargés de planifier, de préparer et d'exécuter des mesures concernant le service vétérinaire. Au printemps 1982, la conception du ser-vice vétérinaire coordonné a été sou-mise aux cantons, puis approuvée. La caractéristique principale de cette conception réside dans l'utilisation des organisations et installations existant déjà chez les partenaires civils et mili-taires. Cette collaboration à tous les échelons est destinée à coordonner – dans tous les cas stratégiques, et non dans les cas normaux – l'engagement du personnel, du matériel et des ins-tallations aux fins de répondre aux besoins de la population civile et de l'armée.

Collaborent au sein du service vétéri-naire coordonné (SVC): les organes fédéraux, cantonaux et communaux de la police des épizooties et du contrôle des viandes, le service vétéri-

naire de l'armée, la section chimie et pharmacie de l'Office fédéral de la défense économique ainsi que des organisations privées. S'y ajoutent, selon les besoins, des représentants de la santé publique, du service de protection AC, de l'agriculture et du ravitaillement.

### Missions et principes

Les organes fédéraux, cantonaux et communaux qui sont chargés de la planification et de l'exécution dans le service vétérinaire coordonné veillent à ce que, dans tous les cas stratégiques, les problèmes suivants soient résolus de manière rationnelle:

- coordination et direction de tous les échelons du domaine vétérinaire;
- lutte contre les épizooties, y compris la destruction non dommageable des cadavres d'animaux (surtout ceux qui sont fortement irradiés);
- contrôle des viandes;
- protection AC des animaux de rente ainsi que traitement des animaux atteints par des retombées radioactives;
- permanence des soins vétérinaires, aux animaux de rente en particulier;
- approvisionnement en matériel vétérinaire, produits pharmaceutiques et moyens de désinfection inclus;
- instruction et engagement du personnel des services vétérinaires.

Bien au point, l'organisation civile actuelle du service vétérinaire doit garder sa capacité d'intervenir dans tous les cas stratégiques, les cantons conservant notamment leurs responsabilités aussi en ce qui concerne l'exécution des mesures d'ordre vétérinaire. Le service vétérinaire effectue en premier lieu des tâches intéressant l'armée et vient ensuite en aide aux organisations civiles. L'instruction du personnel, l'organisation ainsi que la préparation des installations et du matériel des services vétérinaires civil et militaire doivent être adaptés aux besoins communs de la population et de l'armée.

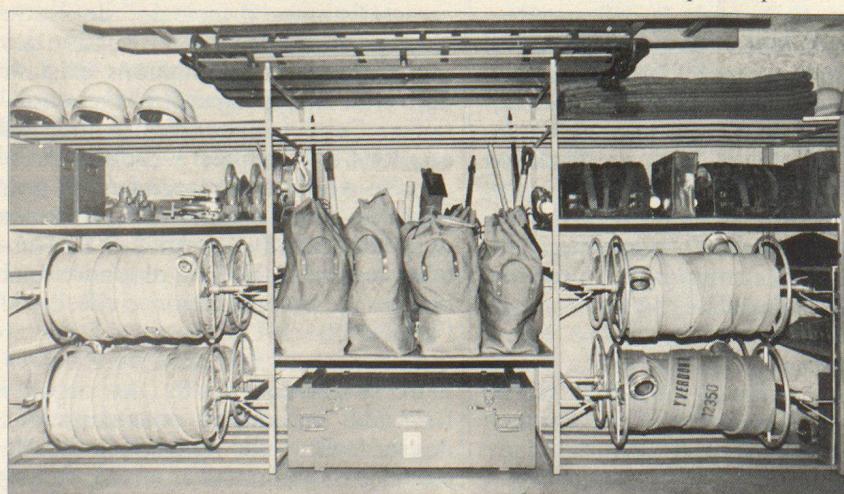
Le Dr Alfred Krähemann, brigadier, vétérinaire en chef de l'armée (elle compte 6000 chevaux ainsi que des chiens et des pigeons) et chef du SVC, a également pris la parole. Il a donné des informations sur les principes de la coordination et de la direction, en soulignant que l'accent est mis sur les préparatifs à long terme, sur la simplicité de la hiérarchie et sur les capacités des cadres, qui doivent savoir s'imposer et connaître parfaitement leur domaine ainsi que les moyens à engager. Maîtriser des situations exceptionnelles nécessite une coordination et une direction décentralisées, répondant aux structures de la Suisse. C'est pourquoi la règle veut que, dans le domaine civil, l'unité territoriale du service vétérinaire soit toujours le canton. Les schémas préparés par l'Office central de la défense valent pour le système de commandement du SVC également. L'information du public revêt une importance particulière pour ce service.

L'instruction vient de commencer, deux cours ayant eu lieu; elle est organisée par l'Office central de la défense et par l'Office fédéral des affaires vétérinaires de l'armée. A l'échelon le plus élevé, on organise des cours centraux d'initiation à la défense générale, des cours de perfectionnement et des cours techniques du service vétérinaire. Les cours d'initiation et de perfectionnement à l'échelon inférieur ressortissent aux cantons.

### Bref travail pratique

Lors de cette conférence d'information sur le SVC, au Chanet, la possibilité a été offerte d'assister aussi au travail des participants au cours technique «service vétérinaire». D'une durée de trois jours, ce cours était suivi par 40 vétérinaires officiels et vétérinaires chefs de service à l'armée, venus de toute la Suisse. En complément à l'instruction théorique, trois exercices ont eu lieu. Le but était de confronter les participants, de ma-

nière réaliste, aux vastes tâches dont ils seront responsables. Les exercices portaient sur diverses régions du pays et traitaient de la situation du service vétérinaire coordonné dans le cas d'une mobilisation partielle, dans le cas d'une mobilisation de guerre et dans le cas de situations critiques, consécutives à des actes de guerre particuliers. La grande quantité de problèmes, de situations et d'événements survenant rapidement et nécessitant d'urgence des décisions réfléchies ont vivement impressionné les spectateurs. C'est ainsi que dans la discussion, on aborda par exemple les effets des retombées radioactives sur les animaux de rente, lorsque une dose de radiations est mortelle, dangereuse ou encore tolérable. Le tri donna lieu à la constitution de trois groupes: animaux à abattre immédiatement et à enterrer, animaux à abattre mais pouvant être consommés, et animaux à soigner. En l'occurrence, il est important de déterminer quels sont les organes des animaux de rente qui sont affectés en premier lieu, ou le plus, par les radiations et par les toxiques de combat. Les travaux des classes ont mis en évidence la nécessité, pour les vétérinaires, d'être en mesure de donner aux agriculteurs des conseils et des directives quant à la protection des animaux de rente, du fourrage (engrangé ou encore sur pied) et des autres denrées alimentaires, récoltées ou à l'état de pousses. Enfin, deux points essentiels: comme c'est très souvent le cas par ailleurs, l'unité de base qu'est la commune est capitale pour le succès ou l'échec du service vétérinaire coordonné; en outre, ce service jouera un rôle important dans les efforts qui, dans une situation de crise, seraient consentis afin de préserver les ressources alimentaires, d'une part, et dans le développement de ce domaine encore en partie négligé qu'est la protection civile agricole, d'autre part.



### Achetez en Suisse romande! Rayonnage Protub

Un système simple et efficace à des prix avantageux. Une robustesse à tout épreuve. Le montage et le démontage s'effectuent avec une rapidité étonnante. Sans outil.

Ein einfaches und wirksames System zu günstigen Preisen. Stabil, schnell montier- und demontierbar ohne jedes Werkzeug, sichern diese Vorteile dem Protub-Gestell einen immer grösseren Erfolg zu. Es kann frei im Raum ohne Wandbefestigung und Diagonalen aufgestellt werden.

Nous vous fournissons également vos lits ainsi que tout autre matériel.

Importateur général pour la Suisse:

**MULTIMAT SA**, 1026 Echandens, 021 89 30 55